

16 décembre 2010 - Ouest France



C'est grâce à l'efficace contribution de Martine Dilasser et Jean-François Croguennec que plusieurs associations locales ont participé conjointement à l'événement du Téléthon. En dépit des intempéries, 3 500 € ont été collectés au profit de l'Association française contre les myopathies.

Les coureurs ont fait fi de la neige sur le circuit autour de la résidence du Bruc, les randonneurs ont ignoré la pluie. La salle des fêtes s'est remplie, en particulier lors de la présence sur scène des jeunes de l'ASC danse moderne jazz, qui a mobilisé parents et grands-parents.

Par crainte de coupure de courant d'électricité ou de neige persistante le jour J, le défi crêpes n'a pas eu lieu (il avait rapporté l'an dernier 2 600 €). La recette, qui était en 2009 de 6 200 €, est cette fois de 3 439 € (dont la recette de la soirée Life de 720 €).